

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GUYARD, Maire.

Présents : M. Bruno GUYARD, Mme Mallorie MATTON-KNOPP, M. Philippe BAUMY, Mme Fanny BRUYNEEL, M. Pierre-Antoine FIEVET, Mme Aurore YANG, M. Loïc CROCHET, Mme Christelle TESSIER, M. Stéphane ARNOULT, M. Bruno GODET, M. Denis SARDON, Mme Maud DEBOUT, Mme Béatrice TRIFFAULT, M. Christian SIFFELET, M. Fabien BOUCHER, Mme Stéphanie TRIFFAULT, Mme Florence BOISTARD, Mme Nathalie INGELAERE, Mme Solène MENNECIER, Mme Raphaëlle DAOUPHARS, Mme Ludivine BOISARD, Mme Isabelle PERCHERON, M. Morgan GUERAULT, M. Gaël ZICKLER, M. Yannick BANSCH, M. Léo BEAUCHAMP,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	27	26

Absent ayant donné un pouvoir :

Absents excusés : M. Arnold MARAIS,

Date de la convocation

27 mars 2026

Date d'affichage

27 mars 2026

Objet de la délibération

**5 Institutions et vie politique
5-1-2 Désignation des
membres des assemblées
délibérantes**

A été nommé secrétaire : Mme Mallorie MATTON-KNOPP,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**Désigne comme délégués pour le comité de jumelage avec
Radicofani**

**2026-029- Désignation des
délégués pour le comité de
jumelage avec RADICOFANI**

- Délégué titulaire : Aurore YANG
- Délégué suppléant : Christelle TESSIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

7/4/2026

Pour copie conforme

Le Maire,
Bruno GUYARD

La secrétaire de séance,
Mallorie MATTON-KNOPP

